



Université du Québec
à Chicoutimi

GUIDE DE STAGE ET D'(AUTO)ÉVALUATION

Baccalauréat en enseignement des arts (7209)

STAGIAIRE
ENSEIGNANT(E) ASSOCIÉ(E)
SUPERVISEUR(E) DE STAGE



STAGE 1

3ENL110 – Exploration des réalités de la profession enseignante

Superviseur(e) : _____

Enseignant(e) associé(e) : _____

Stagiaire : _____

Date : _____

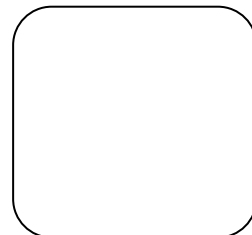


Table des matières

IDENTIFICATION	3
PRÉAMBULE	3
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	5
OBJECTIFS.....	5
CALENDRIER ET ORGANISATION DES STAGES	6
OBJECTIFS DU STAGE	6
LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	9
COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU DE L'ÉVALUATRICE :	12
ÉVALUATION FINALE DU STAGIAIRE	21
ANNEXE 1 –L'avant-projet de stage.....	22
ANNEXE 2 –L'observation participante.....	24
ANNEXE 3 – Le journal de bord et l'analyse réflexive.....	26
ANNEXE 4 – Définitions, rôles et responsabilités	27
ANNEXE 5 – Rôle et responsabilités du stagiaire	28
ANNEXE 6 – Rôle et responsabilités de l'enseignant associé	29
Annexe 7 – Rôle et responsabilités du superviseur de stage	30
Annexe 8 – Arrêt de stage en milieu scolaire	31
ANNEXE 9 – Procédure d'intervention en cas de difficultés majeures.....	33
Procédure d'intervention en cas de difficultés majeures en stage	34
RENCONTRES DE SUIVI.....	36

IDENTIFICATION DU OU DE LA STAGIAIRE

Prénom et nom :	
Téléphone :	
Courriel :	

COORDONNÉES DES PARTENAIRES

Unité d'enseignement en arts	418 545-5011, poste 5533
Direction Courriel : due_arts@uqac.ca Secrétariat Courriel : sue_arts@uqac.ca Coordination Courriel : pue_arts-lettres@uqac.ca	

Bureau de la formation pratique	
Courriel : stages-uqac@uqac.ca	

Superviseur(e) de stage :	
Téléphone :	
Courriel :	

Enseignant(e) associé(e) :	
Téléphone :	
Courriel :	

PRÉAMBULE

À l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), les programmes en enseignement offrent un cadre de formation basé sur le concept de praxis, une alternance théorie-pratique. Le stagiaire sera placé dans une perspective d'alternance de formation en milieu scolaire et en milieu universitaire, c'est-à-dire une perspective d'alternance entre la pratique de l'enseignement et la théorie de l'apprentissage. Plus précisément la partie portant sur les fondements de sa formation se déroulera à l'université alors que celle lui permettant d'explorer la profession d'enseignant se fera dans le milieu scolaire.

Ces programmes optent pour un partenariat concerté entre le milieu scolaire et l'apprentissage universitaire afin que le processus de formation du futur maître l'amène à comprendre son rôle de passeur culturel. Ils privilégient le développement de compétences professionnelles pour former des enseignants hautement qualifiés, cultivés et engagés dans leur milieu. Par des stages de formation pratique en milieu scolaire, ils visent également l'acquisition des habiletés et des attitudes propres à l'enseignement de la discipline choisie.

Le présent guide représente un outil essentiel au développement des futurs enseignants dont l'importance du rôle dans nos milieux scolaires est de plus en plus omniprésente pour la réussite éducative des jeunes. S'inscrivant dans une volonté de transmettre une vision globale de la formation pratique qui soit en lien avec la théorie, il fournit une documentation unique pour toute la durée du stage. Ce guide accompagnera les étudiants du baccalauréat en enseignement des arts en assurant un suivi progressif de la formation pratique et permet à tous les partenaires des stages en enseignement de situer leur importance dans l'accompagnement d'un stagiaire, de connaître leurs rôles et leurs fonctions dans cette démarche de formation pratique.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de Baccalauréat en enseignement des arts (BEA 7209) offre un cadre pédagogique interdisciplinaire et interartistique pour la formation de spécialistes des arts, capables d'intervenir dans les 4 arts du domaine (plastiques et dramatiques) et dans les deux ordres d'enseignement (primaire et secondaire). Au cœur de la culture numérique, il offre une formation de pointe pour relever les défis techniques et technologiques reliés à l'enseignement, la pédagogie, l'apprentissage et à la création interdisciplinaire. Les finissants obtiennent le grade de bachelier en éducation (B. Éd.) et un brevet d'enseignement aux ordres primaire et secondaire, certifiant leur maîtrise des compétences professionnelles énoncées par le MÉES.

Le programme offre une progression des apprentissages sur 4 années ouverte sur la construction de l'identité professionnelle d'artiste-pédagogue et de créateurs-chercheurs ainsi que le développement et codéveloppement des compétences professionnelles, créations et cocréations interdisciplinaires.

L'intégration de la culture numérique dès le début de la formation disciplinaire en arts et en pédagogie artistique, en lien avec le Collectif de recherche en enseignement des Arts (CREAgir) et la recherche-crédation des professeurs permet aux étudiants de profiter pleinement d'un cadre pédagogique interdisciplinaire axé sur la transposition didactique de l'art.

L'excellence des étudiants est encouragée par la présence d'un profil Honor permettant aux étudiants ayant les meilleurs résultats académiques de participer aux activités de recherche des professeurs et de choisir deux cours de la Maîtrise en éducation ou de la Maîtrise en art.

OBJECTIFS

Le programme vise à former des artistes pédagogues qualifiés, des passeurs culturels à la fois ouverts et critiques, conscients des enjeux économiques, sociaux et culturels de la formation artistique et de l'éducation artistique au Québec.

Par une formation pratique en milieu scolaire, ce programme permet l'acquisition de compétences, qui tiennent compte de chacune des dimensions de la professionnalisation de l'enseignement.

Maîtrisant la communication orale et écrite, l'enseignant des arts sera capable de développer des relations de collaboration avec les différents intervenants des milieux scolaire, artistique et culturel.

Son engagement dans une démarche réflexive l'amène à réfléchir sur la relation pédagogique, l'action éducative et l'acte créateur et le sensibilise à l'importance du co-développement des pratiques artistiques et culturelles en continu.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Permettre une formation professionnelle en enseignement des arts spécifique à la discipline artistique actuelle;
- Permettre une formation disciplinaire en art actuel équivalente à celle de l'artiste professionnel;
- Permettre une formation à la recherche-action et la recherche-crédation soucieuse de l'actualisation en continu de la discipline artistique;
- Permettre une formation polyvalente au cœur de la culture numérique et à la fine pointe des nouvelles techniques, technologies et multimédia.

CALENDRIER ET ORGANISATION DES STAGES

		Dates prévues
3ENL110 Exploration des réalités de la profession enseignante (3 crédits)	12 jours de stage	
	6 cours-séminaires	
	Évaluation	
3EAR210 Stage d'enseignement des arts visuels au primaire (3 crédits)	Rencontre d'introduction	
	15 jours de stage	
	2 pratiques réflexives	
	Retour de stage	
3EAR310 Stage d'enseignement des arts interdisciplinaires au primaire ou au secondaire (6 crédits)	Rencontre d'introduction	
	30 jours de stage	
	3 pratiques réflexives	
	Retour de stage	
3EAR410 Stage d'enseignement des arts visuels et numériques au secondaire (12 crédits)	Rencontre d'introduction	
	56 jours de stage	
	4 pratiques réflexives	
	Retour de stage	

OBJECTIFS DU STAGE

Les stages visent à permettre au stagiaire de s'engager dans une démarche de développement professionnel tout au long de sa formation initiale en enseignement. Il vise aussi à permettre au stagiaire de développer une vision significative de compétences professionnelles. Le stagiaire sera amené à prendre conscience progressivement de l'exercice de la profession enseignante.

La rencontre PRÉPARATOIRE (annexe I)

Le stagiaire a la responsabilité de contacter son enseignant associé dès qu'il reçoit la confirmation de son stage et de planifier une rencontre pré-stage avec son superviseur et son enseignant associé.

Les enseignants associés et les stagiaires s'entendent sur les modalités de fonctionnement lors des journées de stage ainsi que sur la façon de se préparer au stage.

Lors de cette rencontre, le stagiaire;

- Présente et remet à l'enseignant associé le guide de stage;
- Lui demande quelles sont ses attentes à l'égard des tâches qu'il a à effectuer ainsi qu'à l'égard de sa conduite en général;
- Énonce ses propres attentes et discute de celles-ci (Annexe I);
- Manifeste un intérêt pour le projet éducatif de l'école et pour les autres tâches effectuées par l'enseignant associé;
- L'interroge sur les règlements de l'école;
- Le superviseur annonce les modalités d'évaluation et ébauche un horaire de visite.

Pour le stage 1 (voir Annexe 2)

Dans le but de participer réellement à la vie et aux activités se déroulant sur le terrain d'étude, l'étudiant stagiaire doit expérimenter des activités relatives à des situations d'enseignement-apprentissage. Plus précisément, des activités de 15 à 30 minutes devront être préparées par l'étudiant stagiaire sous la supervision d'un enseignant associé de la discipline étudiée. Ces activités devront ensuite être prises en charge par l'étudiant stagiaire dans les groupes-classes de l'enseignant associé qui sont concernés par ces dernières. Au cours de ce stage d'exploration des réalités de la profession enseignante, l'étudiant stagiaire devra prendre en charge un minimum de trois activités relatives à des situations d'enseignement-apprentissage, ce qui devrait correspondre à un minimum de deux à trois heures de prise en charge.

Pour le stage 2

Déroulement :

- Rencontre préparatoire; 2 pratiques réflexives (dates à déterminer);
- Observation participante, intégration progressive, responsabilité partielle de l'enseignement puis prise en charge complète lors de deux situations problèmes d'apprentissage conçues par le stagiaire;
- Retour de stage.

CONTENU :

- Observation participante et prise en charge conjointe;
- Initiation aux différentes tâches de l'enseignant spécialisé en arts;
- Initiation au fonctionnement de la classe d'art;
- Développement compétences professionnelles des champs 1 et 2;
- **Conception, pilotage et évaluation d'une situation problème d'apprentissage de compétence SPAI Création en arts visuels;**
- **Conception, pilotage et évaluation d'une situation d'apprentissage de compétence SAI Appréciation en arts visuels;**
- Pratique réflexive : Analyse de deux situations de gestion de classe;
- Rapport de stage.

Pour le stage 3

Déroulement

- Rencontre préparatoire au déroulement du stage à l'école entre le stagiaire, l'enseignant associé et le superviseur; 30 jours de stage; 3 pratiques réflexives (dates à déterminer);
- Observation participante, intégration progressive, responsabilité partielle puis responsabilité complète de l'enseignement lors du déroulement de trois situations d'apprentissages conçues par le stagiaire;
- Retour de stage et présentation (TIC).

CONTENU

- Observation participante, prise en charge conjointe puis complète d'un groupe;
- Initiation aux différentes tâches de l'enseignant spécialisé en art interdisciplinaire;
- Familiarisation au fonctionnement de la classe/atelier d'art interdisciplinaire;
- Développement des treize compétences et habiletés professionnelles;
- **Conception, pilotage et évaluation de deux (2) situations problèmes d'apprentissage de compétence SPAI création en art interdisciplinaire;**
- **Conception, pilotage et évaluation d'une (1) situation d'apprentissage compétence SAI appréciation les arts interdisciplinaires;**
- Pratique réflexive : analyse de deux situations de gestion de classe;
- Rapport de stage.

Pour le stage 4

DÉROULEMENT

Rencontre préparatoire au déroulement du stage à l'école entre le stagiaire, l'enseignant associé et le superviseur; 56 jours de stage; 4 pratiques réflexives (dates à déterminer);

- Observation participante, intégration progressive, responsabilité partielle et prise en charge complète de l'enseignement;
- Retour de stage et présentation (TIC).

CONTENU

- Observation participante, prise en charge progressive et gestion complète des groupes-classes;
- Participation aux différentes tâches de l'enseignant spécialisé en arts visuels et numériques;
- Fonctionnement et gestion de la classe/atelier d'arts visuels et numériques;
- Développement des treize compétences et d'habiletés professionnelles;
- Réalisation d'une planification et à court et à moyen terme de l'enseignement;
- **Conception, pilotage et évaluation de 4 situations problèmes d'apprentissage de compétence SPAI création en arts visuels et numériques;**
- **Conception, pilotage et évaluation de 2 situations d'apprentissage de compétence SAI appréciation les arts visuels et numériques;**
- Pratique réflexive : Analyse de deux situations de gestion de classe, dont l'une, de réussite et l'autre problématique;
- Rapport de stage.

LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Compétence 1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

Agir en tant que professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.

Compétence 2 : Maîtriser la langue d'enseignement

Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.

Compétence 3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.

Compétence 4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

Mettre en œuvre et superviser les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et des intentions de formation.

Compétence 5 : Évaluer les apprentissages

Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les élèves.

Compétence 6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe

Organiser et gérer le fonctionnement du groupe-classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Compétence 7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.

Compétence 8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.

Compétence 9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Compétence 10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

Solliciter l'engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l'école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et sa communauté.

Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération.

Compétence 12 : Mobiliser le numérique

Utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.

Compétence 13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les apprenants, les membres de l'équipe-école et la communauté éducative élargie.

Les dimensions des compétences professionnelles et guide d'(auto)évaluation

Cette section du guide de stage présente le référentiel de compétences professionnelles de la fonction enseignante. Il y a quatre catégories de compétences telles qu'identifiées par le MÉES : les fondements, l'acte d'enseigner, le contexte social et scolaire et l'identité professionnelle. Ces catégories regroupent treize (13) compétences qui sont interdépendantes l'une de l'autre afin d'assurer une formation complète au futur professionnel de l'enseignement. D'ailleurs, pendant la durée de sa formation universitaire, l'étudiant en enseignement des arts aura eu l'occasion de développer ces compétences lors de sa formation disciplinaire et sa formation en pédagogie artistique, afin d'assurer qu'il soit fin prêt et compétent pour les tâches qui l'attendent en tant qu'enseignant au niveau primaire qu'au secondaire.

Les pages qui suivent aideront chacun des partenaires impliqués dans la formation pratique à l'auto-évaluation du développement des compétences chez le stagiaire. Pour chacune des douze compétences, on retrouvera : la définition de la compétence, les composantes et le niveau de maîtrise attendu au terme de la formation (BAC), ainsi que des manifestations du développement de chaque compétence pour chaque stage.

Il est à noter qu'il y a une progression dans les manifestations attendues du développement de la compétence et qu'elles sont cumulatives d'un stage à l'autre. Cette progression tient compte de la durée du stage et du milieu scolaire (primaire ou secondaire) ainsi que de la matière enseignée (arts plastiques ou arts dramatiques). En effet, le premier stage, même s'il est court, permet au stagiaire de s'initier à la réalité scolaire, à observer les enjeux qui s'y rattachent au niveau des structures, de la communication et de l'éthique et à réfléchir sur les compétences qu'il aura à développer et démontrer tout au long de sa formation. Le deuxième stage en arts plastiques au primaire offre l'opportunité au stagiaire de développer ses compétences au niveau de l'acte d'enseigner et du contexte social et scolaire, tout en continuant à développer les compétences relatives aux fondements de la pratique ainsi qu'à l'identité professionnelle. Il pourra consolider ses apprentissages lors du troisième stage en art dramatique au primaire ou au secondaire, qui est un peu plus long et offre donc plus d'occasions de développer ses compétences. C'est lors du quatrième stage en arts plastiques au secondaire que le stagiaire intègre les acquis de sa formation universitaire et a pleinement l'occasion de développer et d'approfondir ses compétences professionnelles. Aux termes de ses études, le stagiaire confirme sa qualité d'enseignant professionnel et devient autonome dans l'exercice de ses fonctions.

Légende de couleur pour le guide des compétences professionnelles

Dimensions prises en compte dans le stage 1				
Dimensions prises en compte dans le stage 2				
Dimensions prises en compte dans le stage 3				
Dimensions prises en compte dans le stage 4				

Compétence 1 : Agir en tant que médiateur d'éléments de culture

Agir en tant que professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 1

Encourager un dialogue ouvert et critique entre la culture des jeunes et la culture transmise à l'école.

Porter un regard critique sur ses propres origines et ses pratiques culturelles, en reconnaître les potentialités et les limites, et trouver les moyens de les enrichir et de les diversifier.

Visée de la compétence dans le stage 1

Ce stage permet un premier contact avec la culture première des apprenants : il est le lieu où il est possible de faire l'expérience de la mise en place d'une relation pédagogique culturelle. Le stagiaire amorce un dialogue avec les élèves lui permettant d'observer et de réfléchir les sources variées d'éléments de culture. Il lui est donc proposé d'entamer une réflexion sur ses propres origines, sur la notion de la culture et sur ses pratiques culturelles. Il s'agit des balbutiements d'une construction de la posture de médiateur en s'intéressant à l'aspect personnel de sa culture première, en considérant les potentiels sur le plan de la relation avec l'élève et en découvrant les espaces qui existent entre les divers éléments de culture présents dans le milieu de stage.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

Comment dialogues-tu avec les élèves? As-tu fait, lors de ton stage, des découvertes par rapport à la culture première des élèves? Lesquelles?

Comment es-tu en mesure d'apprendre sur leur culture première en contexte de classe?
Est-ce que tu as vécu un moment où tu as partagé ta propre culture? Comment cela s'est-il déroulé?

Comment décris-tu ta propre culture à l'heure actuelle? Que pourrais-tu faire pour t'aider à découvrir davantage ton propre bagage culturel?

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU DE L'ÉVALUATRICE :

Compétence 2 : Maîtriser la langue d'enseignement

Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.

Les dimensions de la compétence évaluée au stage 1

Maîtriser les règles et les usages de la langue orale, écrite et illustrée dans l'ensemble de ses communications avec la communauté.

Employer un registre de langue approprié dans ses interventions auprès des apprenants, des parents et de ses pairs.

Visée de la compétence pour le stage 1

Ce premier stage permet au stagiaire d'expérimenter une nouvelle posture langagière qui correspond à son statut de futur artiste-pédagogue. Il s'agit d'une occasion pour le stagiaire d'adapter sa langue d'usage et ses propos selon les caractéristiques spécifiques des élèves et selon à qui il s'adresse dans le milieu de stage. De plus, il est attendu qu'une certaine sensibilité quant à la qualité de la langue d'enseignement et au vocabulaire disciplinaire soit développée dans l'ensemble des communications.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

Comment décrirais-tu ton expression orale dans tes interactions avec ton enseignant associé, les élèves et les différents membres de la communauté?

Comment adaptes-tu tes prises de parole à ton interlocuteur?

Comment portes-tu une attention particulière à la qualité de la langue française?

Quelles sont tes stratégies pour améliorer la qualité de tes communications?

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU DE L'ÉVALUATRICE :

Compétence 9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Les dimensions de la compétence

Collaborer avec les membres de l'équipe-école à la définition et au respect des orientations éducatives et des normes qui font de l'école un milieu de vie sain, sécuritaire et équitable.

Travailler de concert avec les membres de l'équipe-école à valoriser, en toutes circonstances, les attitudes et les comportements positifs, sains et sécuritaires.

Visée de la compétence pour le stage 1

Le stage 1 met le stagiaire dans une position où il peut s'impliquer dans le milieu scolaire pour la première fois. Il s'agit d'un premier contact avec l'organisation qui lui permet d'observer de quelle façon fonctionne l'équipe-école et où il peut s'y inscrire. Cette incursion dans le milieu offre la possibilité de découvrir et d'expérimenter le caractère collectif de la pratique enseignante.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

Connais-tu les orientations éducatives de l'école qui t'accueille? Comment les orientations éducatives et les normes de l'école influencent-elles ta posture?

Comment as-tu collaboré à valoriser les attitudes et comportements positifs lors de ton stage? Où ces interventions sont-elles déployées? Lors de quelles circonstances?

As-tu été témoin de pratique(s) collective(s) de la part des intervenants dans l'école lors de ton stage? Lesquelles?

Comment vois-tu le travail collectif dans une équipe-école? Où t'y inscris-tu en tant que stagiaire? En tant que futur enseignant?

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU DE L'ÉVALUATRICE :

Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération.

Les dimensions de la compétence

Adopter une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d'amélioration continue.

Lire, analyser et évaluer, de manière critique, des ouvrages spécialisés et en discuter afin d'en retirer des éléments utiles à sa pratique.

Visée de la compétence pour le stage 1

Le premier stage représente la première opportunité pour le stagiaire de s'impliquer dans une démarche de réflexivité. Ces premières expériences dans le milieu lui permettent ainsi de se poser des questions sur sa vision de la pratique enseignante et artistique. Le stagiaire est alors amené à faire des liens entre ses cours et son stage en perspective d'un engagement dans le développement continu et critique de sa propre pratique d'artiste-pédagogue présente et future.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

Quelles stratégies adoptes-tu pour avoir une posture réflexive pendant ton stage?

Qu'est-ce que ta posture réflexive te permet d'accomplir?

Quels ouvrages, références ou documents as-tu consultés au cours de ton stage? En quoi t'ont-ils été utiles?

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU DE L'ÉVALUATRICE :

Compétence 13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les apprenants, les membres de l'équipe-école et la communauté éducative élargie.

Les dimensions de la compétence
Agir et se comporter de manière respectueuse envers l'école et ce qu'elle représente.
Connaître les enjeux éthiques propres à la pratique de l'enseignement afin d'agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions.
Tenir compte du cadre légal en vigueur dans l'exercice de ses droits et de ses responsabilités professionnelles.
Respecter les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative.

Visée de la compétence pour le stage 1
Le stagiaire entame une réflexion sur l'éthique de la profession enseignante tout en faisant ces premières incursions au cœur de l'écosystème scolaire. Grâce à ses premiers contacts avec les professionnels du milieu, le stagiaire confronte ses notions de l'éthique professionnelle avec ces manifestations qu'il peut observer dans le cadre de son stage. Il sera amené à respecter les codes et les règlements propres à la profession et d'entreprendre la construction de professionnel dans le milieu de l'enseignement.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

As-tu pris connaissance d'enjeux éthiques lors de ton stage qui t'étaient inconnus auparavant? Lesquels?

As-tu eu à faire personnellement face à des défis ou problèmes d'ordre éthiques lors de ton stage? Lesquels? Comment as-tu résolu ces situations?

As-tu remarqué la présence de personnes-ressources dans la classe ou à l'extérieur qui ont une influence sur le travail de l'enseignant? Lesquelles? Comment considères-tu l'apport de ces personnes-ressources?

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU DE L'ÉVALUATRICE :

ÉVALUATION FINALE DU STAGIAIRE

ANNEXE 1 –L'avant-projet de stage

L'avant-projet de stage peut être considéré comme une sorte d'engagement de la part du stagiaire envers les tâches qu'il compte effectuer durant son stage. Lors d'une rencontre préparatoire au déroulement du stage, le stagiaire présente son avant-projet de stage et discute des éléments de contenu avec l'enseignant associé.

AVANT-PROJET**Stage d'enseignement des arts plastiques au primaire**

Nom du stagiaire : _____

Téléphone du stagiaire : _____

Courrier électronique : _____

École : _____

Adresse de l'école : _____

Téléphone – Télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

Nom de l'enseignant associé : _____

Téléphone (à domicile facultatif) : _____

Description des tâches prévues :

Qu'est-ce que je compte observer lors des premières journées du stage?

Quelles sont les tâches que je souhaite effectuer lors des interventions pédagogiques tenant compte des préparations de cours de l'enseignant associé?

Quelle activité d'apprentissage je souhaite piloter lors de la prise en charge graduelle des groupes d'apprenants?

Quelles sont les autres tâches de l'enseignant dont j'aimerais avoir la charge (responsabilité, comité, surveillance, etc.)?

Joindre à cet avant-projet l'horaire détaillé du stage et la fiche de planification.

Signature du stagiaire : _____

Signature de l'enseignant associé : _____

Date : _____

ANNEXE 2 –L’observation participante

L’observation participante (Mucchielli, 1996) est un dispositif de travail favorisant l’apprentissage par l’immersion dans un groupe social sur le terrain. Les ethnologues définissent l’observation participante comme un moyen privilégié pour comprendre de l’intérieur les réalités de la vie quotidienne d’un milieu donné. L’observation participante consiste donc à partager temporairement le quotidien du groupe étudié (ex. : les enseignants et les autres professionnels du milieu scolaire dans l’exercice de leurs fonctions) en participant réellement à la vie et aux activités se déroulant sur le terrain d’étude (ex. : la classe et l’école). L’observation s’attarde au réel, au quotidien, à la culture et aux comportements sociaux vécus à travers les relations humaines. Dans la quête ethnologique, l’accent est mis sur l’observation des détails de la vie quotidienne par le regard ou toute autre technique tels que l’écoute, le questionnement, la consultation de documents ou le partage du quotidien. L’observation permet de repérer les concordances ou les écarts qui peuvent se manifester entre ce que l’on dit faire et ce que l’on fait.

La participation implique de s’engager dans les activités du terrain et de se conformer aux règles de vie sociale du milieu concerné. L’observation participante permet un accès progressif aux savoirs pertinents et partagés par un groupe social et est d’abord une forme de socialisation plutôt qu’une participation de type affectif ou psychologique (Piette, 1996 cité dans Mucchielli, 1996). Des notes doivent être prises systématiquement tout au cours du processus d’observation participante à l’aide de grilles d’observation. Ces notes sont, par la suite, analysées et interprétées pour organiser sa compréhension des phénomènes étudiés.

Observation participante relative au thème l’école, milieu de vie et environnement éducatif

Chaque stagiaire fait connaissance avec des enseignants associés, visite le milieu scolaire et concentre son attention sur la vie scolaire de l’école et des groupes-classes qui sont sous la responsabilité des enseignants associés. Le stagiaire rencontre ainsi des apprenants et les différents acteurs de l’école (membres de la direction, du personnel enseignant et non enseignant, délégué syndical, etc.) afin d’échanger avec eux et de collaborer aux activités prévues au calendrier de l’école et des groupes-classes des enseignants associés. Le stagiaire prend aussi connaissance des documents officiels de l’école (projet éducatif, règlements de l’école, etc.) et en discute avec les enseignants associés et les différents acteurs scolaires rencontrés. Le stagiaire doit principalement porter son attention sur le rôle des différents acteurs de l’école, les services éducatifs offerts, les différentes clientèles de l’école et leurs caractéristiques, les activités parascolaires, l’encadrement et la surveillance, le conseil d’établissement, le syndicat des enseignants, etc.

Observation participante relative au thème les responsabilités propres à la fonction enseignante

Chaque stagiaire concentre son attention et sa réflexion sur les nombreuses tâches qui sont la responsabilité des enseignants dans le cadre de leurs fonctions. Par le fait même, le stagiaire observe les compétences requises pour répondre aux exigences des différentes tâches rencontrées. Le stagiaire discute alors avec des enseignants afin, d’une part, de comprendre les responsabilités propres à la fonction enseignante et, d’autre part, de se sensibiliser aux compétences professionnelles à développer pour assumer pleinement ces responsabilités. Le stagiaire doit principalement porter son attention sur les diverses responsabilités des enseignants tant à l’intérieur de l’école qu’à l’extérieur de celle-ci, la dimension éthique de la profession enseignante, la démarche de développement professionnel, etc.

Observation participante relative au thème la classe, lieu d’apprentissage et de socialisation et prise en charge d’activités relatives à des situations d’enseignement-apprentissage

Chaque stagiaire réalise une observation participante de situations de classe impliquant les différents groupes-classes des enseignants associés œuvrant dans des domaines d'apprentissage correspondant ou non à la discipline étudiée.

Le stagiaire doit principalement porter son attention sur les situations d'apprentissage proposées aux apprenants, le fonctionnement des groupes-classes, l'adaptation des interventions aux besoins des apprenants présentant un handicap ou des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation, la communication (écrite, orale ou non verbale) en classe, les rapports sociaux entre les apprenants et ceux entre les apprenants et les enseignants, la responsabilisation des apprenants, etc. Le stagiaire prend aussi en charge certaines activités relatives à des situations d'enseignement-apprentissage sous la supervision de l'enseignant associé. Le stagiaire procède ensuite à des réflexions et à des échanges avec cet enseignant associé ou d'autres enseignants concernant cette expérimentation afin de compléter sa formation.

ANNEXE 3 – Le journal de bord et l'analyse réflexive

Lors de séminaires antérieurs à ce stage, vous vous êtes sûrement interrogés afin de comprendre l'essence du geste d'enseigner. L'enseignement est un acte complexe, intuitif qui fait appel à toutes les dimensions de la personne. Cet acte se déroule dans l'instant et est révélateur de la personne. Le geste spontané de l'enseignement représente le geste le plus évolué qu'il puisse poser à un moment de son développement.

C'est véritablement la pratique professionnelle qui est la base du perfectionnement. Entre la théorie épousée et la théorie d'expérience, il y a souvent une grande différence. C'est véritablement lorsque nous formulons nos théories d'expérience que nous rendons explicite ce que nous connaissons implicitement. Il devient alors possible d'évaluer nos gestes et de changer.

C'est la pratique quotidienne et son analyse systématique qui donnent accès à cette théorie implicite. Le changement émerge de l'interaction entre la réalité et celui qui en fait l'analyse. La connaissance précède la capacité que l'on a de l'exprimer. En cela, l'acte d'enseigner est un geste d'art.

Suite à cela, il nous est apparu essentiel comme outil d'apprentissage, de compréhension, de changement, de croissance et de dépassement de nous investir dans un journal de bord. Ce dernier est un outil sensible qui nous donne accès à notre monde intérieur. C'est en devenant conscient de nos actes et de nos intentions, par l'entremise de l'introspection, que nous pourrons nous comprendre nous-mêmes et changer.

Le journal de bord, près du cahier de notes de l'artiste, sera un espace pour nous, où les modes d'expression tels que l'écriture, l'expression plastique, etc., serviront à porter un regard sensible sur les expériences vécues en classes et sur ce qu'elles nous apprennent à propos de nous-mêmes.

ANNEXE 4 – Définitions, rôles et responsabilités

Définitions

Le stagiaire

Étudiant au programme de baccalauréat en enseignement des arts de l'Université du Québec à Chicoutimi et inscrit à un stage d'enseignement en milieu scolaire et secondaire à devenir un enseignant spécialisé en arts dans les écoles primaires.

L'enseignant associé

Enseignant qui reçoit un stagiaire dans sa classe pour une période déterminée et fait cheminer le stagiaire dans l'acquisition des attitudes, des habiletés et des compétences requises par la profession.

Le superviseur de stage

Professeur de l'université ou personne déléguée par l'université qui est chargé d'assurer l'encadrement pédagogique du stagiaire en collaboration avec l'enseignant associé, la direction de l'école et la direction de l'Unité d'enseignement en arts.

La direction de l'établissement scolaire

La personne mandatée par la Commission scolaire qui a la responsabilité administrative et pédagogique de l'école où se fait le stage.

Le bureau de la formation pratique en enseignement

Service offert par l'Université, rattaché au décanat du premier cycle. La personne responsable de ce service coordonne l'organisation technique et administrative des stages.

La direction de l'Unité d'enseignement en arts

Professeur de l'Université qui anime le conseil de l'unité et voit à l'exécution de ses décisions. Il veille à la qualité de la formation des étudiants du programme, assumant la responsabilité pédagogique de toute activité, y compris des stages.

Le décanat des études de premier cycle

L'organisme qui, sous la direction d'un doyen, assume la responsabilité de tous les programmes de formation de premier cycle à l'Université.

ANNEXE 5 – Rôle et responsabilités du stagiaire

Les stages ont pour but d'amener le futur enseignant à assumer graduellement la responsabilité complète de toutes les tâches dévolues à un enseignant. Pour ce faire, le stagiaire assume le rôle et les obligations qui suivent :

- Participer aux réunions organisées par l'Université avant, pendant et après le stage;
- Développer les connaissances, les habiletés et l'éthique essentielles à l'exercice de la profession enseignante, entre autres : l'habileté à communiquer, à travailler en équipe, à recueillir des observations pertinentes, à concevoir, à organiser et à mener une intervention éducative, à en évaluer la pertinence;
- Se familiariser avec le milieu scolaire dans lequel il évolue (structure, organigramme, fonctionnement, personnel, programme, etc.);
- Apprendre à évaluer ses forces et ses faiblesses de façon à pouvoir composer avec elles et ainsi actualiser ses potentialités et améliorer sa pratique éducative;
- Être présent à l'école selon le calendrier scolaire, qu'il y ait enseignement, examens, journées de planification ou autres activités;
- Avertir la direction de l'école, l'enseignant associé et le superviseur de stage s'il doit, pour une raison majeure, s'absenter;
- Participer, conformément aux objectifs du stage et selon les indications de l'enseignant associé, à toutes les activités de la classe et de l'école auxquelles il est admis;
- Collaborer étroitement avec l'enseignant associé, la direction de l'école et le superviseur de stage tout au long du stage;
- Remettre à l'enseignant associé et au superviseur de stage, aux dates indiquées, un exemplaire des travaux demandés en rapport avec les objectifs du stage et les modes de fonctionnement;
- Communiquer avec l'enseignant associé, la direction de l'école, le superviseur de stage pour solutionner les problèmes inhérents au fonctionnement du stage, en se référant au rôle et obligations de chacun;
- Signer l'évaluation finale pour manifester qu'il en a pris connaissance.

ANNEXE 6 – Rôle et responsabilités de l'enseignant associé

Dans le but d'aider le stagiaire à s'approprier les objectifs de formation visés par le stage, l'enseignant associé assume les responsabilités qui suivent :

- Participer aux réunions organisées par l'Université avant, pendant et après le stage;
- Conserver l'entière responsabilité de son groupe-classe au point de vue professionnel et légal, durant toute la durée du stage;
- Être présent à l'école pendant toute la durée du stage pour répondre aux besoins de son groupe-classe et du stagiaire;
- Préparer le séjour du stagiaire : lieu de travail, horaire et règlements de la classe et de l'école;
- Accueillir le stagiaire, le présenter à ses apprenants et l'intégrer au groupe-classe;
- Informer le stagiaire sur les services et le fonctionnement du groupe-classe et de l'école;
- Échanger avec le stagiaire sur les programmes et les guides pédagogiques utilisés et présenter le matériel didactique;
- Échanger avec le stagiaire sur les objectifs d'apprentissage des apprenants;
- Accompagner le stagiaire pour l'habilier progressivement à maîtriser la pratique éducative;
- Identifier avec le stagiaire les facteurs qui influencent le climat et l'organisation de la classe, les objectiver, en discuter et chercher ensemble les moyens d'améliorer la situation;
- Observer le stagiaire en situation pédagogique, lui procurer l'aide nécessaire et lui assurer une évaluation interactive équitable fondée sur ses observations;
- Faciliter l'intégration des expériences quotidiennes par les remises en question relatives aux exigences de la profession;
- Inciter le stagiaire à prendre des initiatives afin de développer son propre style d'intervention pédagogique;
- Informer le stagiaire des besoins éducatifs des apprenants et, s'il y a lieu, du suivi à communiquer aux parents;
- Communiquer à la direction de l'école les observations pouvant améliorer l'organisation et le fonctionnement des stages;
- Collaborer étroitement avec l'Université par l'intermédiaire du superviseur de stage;
- Participer régulièrement à des évaluations formatives avec le stagiaire, le superviseur de stage et la direction de l'école, s'il y a lieu.

Annexe 7 – Rôle et responsabilités du superviseur de stage

Dans le but d'aider le stagiaire à s'approprier les objectifs de formation visés par le stage, le superviseur de stage assume les responsabilités qui suivent :

- Participer aux réunions organisées par l'Université avant, pendant et après le stage;
- Établir l'horaire des visites et le plan de supervision en collaboration avec l'enseignant associé, le stagiaire et la direction de l'école si possible;
- Respecter et faire respecter les politiques de l'Université et de l'école, tout spécialement en ce qui concerne l'organisation et la réalisation des stages; le tout, conformément aux protocoles d'entente entre l'Université et la Commission scolaire;
- Entretenir un dialogue respectueux et professionnel avec la direction de l'école, l'enseignant associé et le stagiaire;
- Voir au maintien d'un climat de collaboration entre le stagiaire, l'enseignant associé et la direction de l'école pour garantir une relation d'aide efficace au bénéfice du stagiaire;
- Encourager et soutenir les efforts de l'enseignant associé pour faire vivre au stagiaire une suite d'expériences pédagogiques diversifiées et enrichissantes;
- Entretenir la motivation du stagiaire pour l'apprentissage progressif des attitudes, des habiletés et des comportements professionnels;
- Collaborer avec le stagiaire à la préparation de certaines activités d'enseignement ou à son intégration à des activités organisées par l'école;
- Détecter les difficultés qui surgissent dans le fonctionnement du stagiaire, les étudier avec lui, l'enseignant associé, la direction de l'école et, s'il y a lieu, avec la direction du programme et du service des stages;
- Recueillir les données sur l'apprentissage progressif de la profession par le stagiaire, lui assurer une rétroaction et suggérer, s'il y a lieu, de nouvelles stratégies pour de nouveaux essais;
- Participer régulièrement à des évaluations formatives avec le stagiaire, l'enseignant associé et la direction de l'école, s'il y a lieu;
- Communiquer avec le bureau des stages en cas de difficulté de fonctionnement organisationnel du stage ou avec la direction de l'unité pour les problèmes concernant le suivi pédagogique;
- Assumer, conformément au règlement de l'Université et des normes de l'unité, la responsabilité de l'évaluation sommative finale : animer la conférence d'évaluation finale, remplir avec la collaboration de l'enseignant associé la grille d'évaluation, voir aux signatures requises, évaluer le rapport de stage du stagiaire, attribuer la note finale d'ensemble.

Annexe 8 – Arrêt de stage en milieu scolaire

L'arrêt d'un stage est considéré comme une mesure exceptionnelle et doit respecter les règles d'éthique professionnelle. La procédure d'arrêt de stage permet au stagiaire, à l'enseignant associé ou au superviseur de stage de mettre fin à un stage pour des motifs sérieux d'ordre personnel ou pédagogique.

Selon l'entente négociée par l'Université et le milieu scolaire, tous les problèmes ou difficultés qui pourraient se poser avant ou pendant un stage devront faire l'objet de discussions entre l'Université et la commission scolaire dans le but de régler rapidement les problèmes ou les difficultés (article 7.3 du protocole d'entente).

L'arrêt du stage peut être demandé soit par le stagiaire, soit par le superviseur de stage, soit par l'enseignant associé ou la direction de l'école.

Lorsqu'un stagiaire veut mettre fin à son stage pour des motifs pédagogiques sérieux, il doit respecter les éléments suivants de la procédure :

- Le stagiaire doit aviser le superviseur de stage des raisons pour lesquelles il veut mettre fin à son stage;
- Dans certains cas, le superviseur de stage observe le stagiaire en classe et rencontre l'enseignant associé et la direction de l'école;
- Le superviseur de stage consulte le responsable du programme et l'informe de la situation;
- Lorsque la décision est prise, le responsable du programme avise dans les meilleurs délais le bureau des stages;
- Le bureau des stages avise la direction de l'école et le responsable des stages de la commission scolaire.

Lorsqu'un superviseur de stage juge important de mettre fin au stage d'un étudiant pour des motifs sérieux, il doit respecter les éléments suivants :

- Le superviseur de stage doit, obligatoirement, effectuer une visite de supervision dans le milieu scolaire;
- Le superviseur de stage discute de la situation avec l'étudiant, l'enseignant associé, la direction de l'école et le responsable du programme;
- Lorsque la décision est prise, le responsable du programme avise dans les meilleurs délais le bureau de stages;
- Le bureau des stages avise la direction de l'école et le responsable des stages de la commission scolaire.

Lorsque l'enseignant associé ou la direction de l'école souhaite mettre fin au stage d'un étudiant, il doit respecter les éléments suivants :

- L'enseignant associé ou la direction de l'école avise le superviseur de stage;
- Selon la situation, le superviseur de stage effectue une visite;
- Le superviseur de stage et le responsable du programme déterminent quelle sera la suite à donner avec le stagiaire et l'école;
- Lorsque la décision est prise, le responsable du programme avise dans les meilleurs délais le bureau des stages.

Dans la majorité des cas, un arrêt de stage est considéré comme un échec du stage. Cependant, pour des raisons jugées pertinentes par le superviseur de stage et le responsable de programme, d'autres possibilités de notation peuvent être envisagées.

ANNEXE 9 – Procédure d'intervention en cas de difficultés majeures

A priori, tous les stagiaires souhaitent devenir de bons enseignants, mais force est de constater que certains éprouvent plus de difficulté que d'autres à y parvenir. Généralement, un accompagnement adéquat – des observations réalisées sur une base régulière suivies de rétroactions constructives – permet d'en arriver à des améliorations considérables. Or, il arrive que les difficultés persistent, et ce, même après plusieurs interventions (échanges, modélisation, etc.) de l'enseignant associé et du superviseur universitaire. Lorsque la situation devient très préoccupante, si par exemple l'apprentissage des apprenants est compromis, il faut compléter sans tarder, au plus tard à la mi-stage, la « Procédure d'intervention en cas de difficultés majeures en stage », laquelle comporte les quelques étapes décrites ci-après.

Dans un premier temps, l'enseignant associé, le superviseur et le stagiaire discutent des aspects à améliorer et nomment clairement les problèmes vécus en établissant, si possible, des liens avec le Référentiel de compétences pour la formation à l'enseignement (MELS, 2001). Ensemble, ils fixent des objectifs réalistes et identifient des moyens permettant au stagiaire de s'améliorer significativement dans un délai raisonnable. Les intervenants doivent s'assurer que le stagiaire saisit bien la nature des problèmes évoqués, les recommandations (suggestions, conseils, etc.) qui lui sont faites ainsi que les actions requises pour en arriver aux améliorations souhaitées. Dans un deuxième temps, le stagiaire met en pratique les moyens d'action favorisés tout en procédant, avec l'aide des intervenants qui l'accompagnent, à une analyse approfondie de ses pratiques éducatives. Enfin, à l'issue des délais prescrits, lors de rencontres subséquentes avec le stagiaire, l'enseignant associé et le superviseur complètent la partie « Commentaires concernant les améliorations » en précisant dans quelle mesure les objectifs ont été atteints et en indiquant des recommandations quant à la suite des événements. En l'absence de progrès significatifs, ces deux acteurs clés, en collaboration avec la direction du programme universitaire, prennent une décision à savoir si le stagiaire doit poursuivre son stage ou plutôt y mettre fin. La démarche à suivre en cas d'arrêt de stage est précisée dans le document Guide à l'intention des étudiants stagiaires en enseignement (Bureau de la formation pratique en enseignement, UQAC). À la fin de chacune des rencontres, le stagiaire, l'enseignant associé et le superviseur universitaire doivent signer et dater la procédure d'intervention, laquelle sera annexée au rapport d'évaluation sommative et déposée à la direction du programme concerné.

Il est fortement suggéré d'informer la direction de l'école et, au besoin, de solliciter son aide dès le début de l'application de cette procédure de suivi pour la gestion des difficultés majeures en stage.

Procédure d'intervention en cas de difficultés majeures en stage
(Ce document doit être annexé au rapport final de l'évaluation du stage).

Nom du stagiaire : _____

Code permanent : _____

École : _____

Niveau enseigné : _____ Matière enseignée : _____

Nom de l'enseignant associé : _____

Nom du superviseur : _____

Stage 1	_____
Stage 2	_____
Stage 3	_____
Stage 4	_____

Problèmes identifiés :

Compétences :

Objectifs à atteindre	Moyens d'action	Échéancier
Objectif 1		
Objectif 2		
Objectif 3		

Date de la prochaine rencontre afin d'assurer le suivi : _____

Signature du stagiaire : _____

Signature de l'enseignant associé : _____

Signature du superviseur : _____

Signature de la direction : _____

RENCONTRES DE SUIVI**PREMIÈRE RENCONTRE**

Date : _____

Commentaires concernant les améliorations :

Signature du stagiaire : _____

Signature de l'enseignant associé : _____

Signature du superviseur : _____

Signature de la direction : _____

DEUXIÈME RENCONTRE (si nécessaire)

Date : _____

Commentaires concernant les améliorations :

Signature du stagiaire : _____

Signature de l'enseignant associé : _____

Signature du superviseur : _____

Signature de la direction : _____

TROISIÈME RENCONTRE (si nécessaire)

Date : _____

Commentaires concernant les améliorations :

Signature du stagiaire : _____

Signature de l'enseignant associé : _____

Signature du superviseur : _____

Signature de la direction : _____